

CHARTRE ENVIRONNEMENTALE BG6

Le développement durable est de plus en plus présent dans les esprits. L'activité des bureaux d'études est selon nous, le fer de lance du combat pour l'environnement. En adoptant cette charte, BG6, son dirigeant et ses employés s'engagent à agir conformément aux dispositions y figurant, et s'engagent à la faire évoluer régulièrement par de nouvelles initiatives.

Le bureau d'études et ses employés s'engagent à :

- ✓ **Respecter** les obligations réglementaires, légales et conventionnelles concernant l'environnement.
- ✓ **Maitriser** notre consommation d'énergie avant de vous conseiller sur les vôtres
- ✓ Consommer de façon **responsable** au bureau et également en dehors
- ✓ Susciter un **engagement** collectif
- ✓ Travailler de manière continue pour **éduquer** et former

Pour ses clients :

- ✓ Proposer des **solutions** en adéquation avec leurs besoins, avec une maîtrise de leurs consommations
- ✓ Conseiller et sensibiliser à la **consommation** éco-responsable
- ✓ Privilégier des matériaux respectueux des hommes et de l'**environnement**
- ✓ **S'adapter** à chaque demande, projet ou client
- ✓ **Innover** constamment dans chaque domaine d'activité

Pour nous, la performance énergétique est la pierre angulaire du développement durable. C'est pourquoi à travers ses compétences, le bureau d'études techniques BG6 met au service de ses clients un savoir-faire technique de haute qualité, tant dans les connaissances que dans leur mise en œuvre.

Le 2 Décembre 2012
G. JOLLY

Derniers exemples en date :

- nous utilisons au sein de nos locaux du papier recyclé
- nous réduisons, trions & recyclons nos déchets
- nous signons des partenariats avec des prestataires pour le recyclage
- nous limitons l'usage du papier notamment en privilégiant les données informatiques
- nous équipons nos systèmes d'éclairage d'ampoules basse consommation